

29. *Légitime des enfants*

1618. Neuchâtel

Chappitre XXIX. De la legitime des enfans.

^a-La legitime est deuë aux enfans sur le bien de pere & de mere des quils sont venuz sur terre.^{-a} Et est selon^b coustume de ceste souveraineté^c-la moitié du bien du pere & de la mere, soit qu'ils ayent un seul ou plusieurs enfans.^{-c} 5

L'enfant ne peut contraindre son pere a luy donner sa legitime, sy la seigneurie ou la justice ne le cognoist^d mauvais mesnager ou^e trop exact & rigoureux envers son enfant. / [p. 103]

Le pere peut bien estre contraint a donner alimenter^f, ou^g quelque chose a jouyr et faire mariage a ses enfans, s'il en fait refus et que la justice le trouve equitable^h. 10

Le pere peut bien contraindre son enfant de prendre sa legitime s'il est de mauvaise vie etⁱ deportement & le dejetter de sa maison avec cela, mesmes l'en priver & desheriter^j du tout, s'il se trouve convaincu des poincts ordinairement en tels cas observez.^k 15

l m l

Original : AEN MJ 17, p. 102–103 ; Papier, 22 × 32.5 cm.

^a Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : Des que les enfans sont venus sur terre la legitime leurs est deue sur les biens du pere et de la mere. 20

^b Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : la.

^c Variante alternative dans : la legitime des enfans est la moitié du bien du pere et de la mere, soit qu'ils ayent un seul ou plusieurs enfans.

^d Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : ni.

^e Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : ny. 25

^f Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : aliment.

^g Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : ou corrigé de ou ou.

^h Variante alternative dans : convenable.

ⁱ Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : mauvais.

^j Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : dejetter. 30

^k Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : : ainsi que le demonstrent les quinze articles suivants.

^l Variante alternative dans AVN Q41, p. 40 : S'ensuivent donc les quinze articles pour lesquels un pere, ou mere peuvent desheriter leurs enfans entant qu'ils commettent l'un d'iceux.

^m Ajout au-dessus de la ligne par une main du XVII^e siècle : Vide au folio 278 les articles.

¹ Les 15 articles sont aux pages 278ss, dans SDS NE 4 55. 35